



dans la cour, chantant comme les oiseaux et tenant ses belles jattes de lait boueuses.

Lorsque Phébé et Reine atteignent dix-huit ans, Frédéric en avait vingt. M. Jacob n'avait jamais pu réussir à lui apprendre complètement à lire; mais en revanche, il montrait pour les travaux de la ferme une intelligence remarquable, et, tout de suite, prêt à obéir à son père et à obliger ses voisins.

Mlle Sidonie était aussi une ancienne élève de M. Jacob, mais la plus mauvaise élève de son école. Après avoir gardé les dindeons, les oies, les moutons et les vaches dans tous les bleds du pays, et essayé de fortes réprimandes, elle fut gardée-champêtre, elle avait qu'ilz Arnoeux, d'abord pour aller à Auxerre chez un épicier, puis à Paris chez un confiseur de la rue du Bac.

Une magnifique assemblée des électeurs de cette division s'est tenue, mardi soir, sur la rue Ste-Catherine, en face de la belle fabrique de voitures de M. St-Charles. Un millier d'électeurs à peu près étaient présents.

Après lui M. McGee et M. Dessaulles furent appelés. M. McGee se présenta aux électeurs et fit un discours éloquent et habile; fait qui ne surprit personne.

M. Dorion fut ensuite appelé unanimement par les électeurs et fut reçu avec une cordialité parfaite par la masse serrée qui se trouvait là.

Il est un fait que les Pastilles de Fellews pour les vers ont conservé leur bonne réputation dans toutes les localités où elles ont été introduites.

Les Pastilles de Fellews pour les vers sont vendues partout 1s. 3d. la boîte.

Les Pastilles de Fellews pour les vers sont vendues partout 1s. 3d. la boîte.

Les Pastilles de Fellews pour les vers sont vendues partout 1s. 3d. la boîte.

Les Pastilles de Fellews pour les vers sont vendues partout 1s. 3d. la boîte.

Les Pastilles de Fellews pour les vers sont vendues partout 1s. 3d. la boîte.

Les Pastilles de Fellews pour les vers sont vendues partout 1s. 3d. la boîte.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DU JOURNAL LE PAYS.—On exécute à ces ateliers toutes espèces d'ouvrages DE VILLE, ainsi que LIVRES, PAMPHLETS, etc., avec goût et à des prix modérés.

LE PAYS.

MONTREAL: Jeudi, 20 Juin 1861. MONTREAL EST.

Le comité général pour cette division s'assemble CE SOIR, à 8 heures, dans le quartier St-Jacques, rue St-Catherine, No. 135.

Des circulaires ont été adressées à cet effet, mais il arrive toujours inévitablement des omissions, nous prions les amis de la cause qui par erreur ou autrement n'auraient pas reçu leurs circulaires, de se rendre au comité, nonobstant cette omission.

Il n'y a pas de temps à perdre. Il faut que chacun soit à son poste et à l'œuvre.

Division Est de Montréal.

Après lui M. McGee et M. Dessaulles furent appelés. M. McGee se présenta aux électeurs et fit un discours éloquent et habile; fait qui ne surprit personne.

M. Dorion fut ensuite appelé unanimement par les électeurs et fut reçu avec une cordialité parfaite par la masse serrée qui se trouvait là.

Il est un fait que les Pastilles de Fellews pour les vers ont conservé leur bonne réputation dans toutes les localités où elles ont été introduites.

Les Pastilles de Fellews pour les vers sont vendues partout 1s. 3d. la boîte.

Les Pastilles de Fellews pour les vers sont vendues partout 1s. 3d. la boîte.

Les Pastilles de Fellews pour les vers sont vendues partout 1s. 3d. la boîte.

Les Pastilles de Fellews pour les vers sont vendues partout 1s. 3d. la boîte.

Les Pastilles de Fellews pour les vers sont vendues partout 1s. 3d. la boîte.

Les Pastilles de Fellews pour les vers sont vendues partout 1s. 3d. la boîte.

du bill pour amender l'acte des écoles séparées du Haut-Canada en ce qui concerne les catholiques romains, fut alors lu.

Cet amendement est mis aux voix et emporté par 42 contre 39. Ceux qui votent pour empêcher la chambre de se prononcer sur l'amendement de M. Dorion sont précisément les mêmes hommes qui l'accusent de vouloir la représentation basée sur la population: M. Cartier, M. Dufresno, M. Daoust, M. Labelle, M. Oimnet, etc., etc.

Cette année M. Dorion a encore voté contre la représentation basée sur la population. — Mais il n'a pas parlé. — Non, il n'a pas parlé cette année, mais son vote vaut bien des discours, car c'est un fait légal, et les paroles de M. Cartier ou des autres s'envolent vite: le vote reste.

D'ailleurs avec les gens qui accusent M. Dorion malgré son amendement de l'année dernière et son vote de cette année, eût-il parlé sur la question, on aurait encore torturé ses paroles comme on l'a déjà fait. Quand, en présence de pareils faits, on persiste à dire qu'un homme est capable de valoir la chose contre laquelle il vote; quand, ne sachant plus que dire, on lui reproche de n'avoir pas parlé simplement parce qu'il est furieux de n'avoir pu saisir l'occasion de travestir ses paroles, il ne reste à l'honnête homme qu'à lever les épaules et à passer sans mot dire. M. Dorion ne peut pas descendre à tous ces Zoïtes payés qui le colomnient!

On se plaint que M. Dorion n'a pas parlé! Quand M. Sicotte demanda à M. Cartier—qui a laissé voter M. Smith et M. Sherwood, ses deux collègues, en faveur de la représentation basée sur la population, faisant ainsi de cette immense question une question libre: qui a laissé M. Morrison au comté de Grey promettre aux électeurs que le rapprochement des deux provinces pourrait s'effectuer à l'avantage du Haut-Canada, décider la question de la représentation en sa faveur;—quand M. Sicotte dit les affirmations de quelques uns de ses amis politiques au sujet de la représentation basée sur la population étaient exactes, et s'il était vrai que l'administration fut disposée à donner au Haut-Canada la prépondérance dans l'assemblée, en maintenant l'égalité dans le conseil, qu'il répondit M. Cartier: RIEN! RIEN! RIEN! M. Cartier, ministre, n'était-il pas plus obligé de répondre à une question pertinente, sur un sujet de cette importance, que M. Dorion de parler quand il croyait que son vote valait mieux qu'un discours.

Qui est le coupable? M. Cartier refusant une réponse à une interpellation légitime, ou M. Dorion en parlant pas sur une question sur laquelle le gouvernement lui-même l'a empêché de s'exprimer l'année dernière?

Pour ceux qui comprennent quelque chose à la tactique parlementaire et aux précédents des hommes publics, c'est, sans doute possible, M. Cartier qui est prêt à abandonner le Bas-Canada sur la question de la représentation basée sur la population, comme il l'a abandonné sur la question du choix de la capitale.

Il a refusé Ottawa pour rester au pouvoir, il a refusé aussi la population comme base de la représentation pour continuer le régime de corruption qu'il a inauguré.

Division Centrale de Montréal. Nous croyons devoir informer nos amis que les réquisitions à M. Holton sont presque remplies et qu'elles seront closes demain au soir.

M. Rose va de sa personne, de maison en maison; cela n'est pas une grande preuve de force. La position actuelle de ce monsieur est d'ailleurs si étrange que bien des gens même qui ont signé sa réquisition commencent à hésiter.

M. Rose est responsable de toutes les iniquités du dernier parlement; de tous les crimes politiques de l'administration. Il a assez commis de fautes pour être puni.

M. Holton, battu en 1857 par une erreur involontaire de quelques amis qui ont donné inconsidérément des votes à M. Rose sous l'impression qu'ils seraient perdus, M. Holton a de meilleurs titres que M. Rose à la confiance des électeurs du centre.

Cette division devait être représentée par un homme d'affaires et non par un homme de loi. On a divisé Montréal avec cette intention expresse. M. Holton a toujours été libéral en politique et peut rendre les mêmes services que M. Rose a rendus sans se faire l'instrument du pouvoir. Il est plus indépendant que M. Rose; possède plus des sens de grand affaires que M. Rose; a des connaissances en économie politique que M. Rose n'a pas, soit théoriquement, soit pratiquement: M. Rose a fait fiasco comme homme d'état ce que n'a pas fait M. Holton: M. Rose enfin a vendu Montréal avec M. Cartier, ce que M. Holton n'a pas fait.

M. Rose disait en 57 qu'en l'élevant, on donnait une chance de plus à Montréal parce qu'il serait ministre: on a vu ce que valait cette chance. Une fois

la trahison consommée, M. Rose l'a défendue, on sait par là ce qu'il valait lui-même comme mandataire de cette grande ville.

Sous tous les rapports, M. Holton a des titres sérieux à la confiance des libéraux, et ceux-ci non-seulement lui doivent leur support, mais ils ont besoin de lui. Il est de la dernière importance que dans une ville trahie par le ministre actuel, M. Rose ne soit pas élu. Les électeurs de Montréal doivent montrer qu'ils savent punir ceux qui les trompent. En élisant M. Holton au centre, on donne le soufflet le mieux conditionné possible à l'administration! A l'œuvre donc, électeurs du centre, et allez en grand nombre compléter la réquisition à M. Holton. Avec cent noms de plus que celle de M. Rose, elle indiquera aux corrupteurs le sort qui les attend.

Nous sommes informés de diverses sources que M. Cartier est fortement occupé à se chercher un refuge. Il paraît certain qu'il ne s'offrira pas à Verchères. Il n'est pas encore officiellement annoncé à la division Est de Montréal. Quelques créatures sont bien occupées à colporter une réquisition pour le prier de se laisser porter comme candidat, mais il ne manque qu'une chose à cette réquisition, des signatures!!

On en a laissé une pendant quatre jours dans une maison bien connue du faubourg Québec, et après ce laps de temps on a trouvé sur cette liste deux noms qui n'appartenaient pas à des électeurs!!

M. Rose va de maison en maison solliciter des votes à M. Cartier pour bien être obligé d'en venir là. La trahison est tôt ou tard récompensée.

On dit aujourd'hui que la fixation du siège du gouvernement à Ottawa fait plus de bien à Montréal que s'il était à Montréal même! On en a dit tant d'autres quand on sollicitait les suffrages des électeurs de Montréal! Non sans doute. C'est décidé de la question. On attendait alors à trahir, et on a essayé de la colorer de quelques prétextes; et aujourd'hui on cherche à se faulxifier dans la division Est comme un rat dans un grenier.

On a, néanmoins, si peu de foi dans ses titres à la confiance des électeurs qu'il se livre à l'insigne intrigue d'aujourd'hui dans le comté de Laval pour essayer de faire retirer MM. Bellerose et Labelle, afin de se caser à leur place.

On a aussi cherché fortune à Beauharnois et on attend impatiemment la réponse. Enfin, ON a écrit il y a quelques jours à Ottawa pour se faire demander si, et les hommes influents d'Ottawa qui profitent de la trahison de M. Cartier n'ont pas voulu récompenser le traître! Presque tout le monde l'a repoussé avec dégoût. Leçon dure, mais méritée!

Nous avons la hier l'adresse de M. Morrison aux électeurs de St.-Elyacin. M. Morrison qui a toujours été considéré comme appartenant à l'opposition, n'exprime pas un mot de blâme sur le gouvernement.

Or, M. Morrison est ministériel, ou il ne l'est pas. S'il est ministériel il doit le dire. S'il est dans l'opposition, il divise son parti en opposant M. Sicotte.

Des expressions d'opinion sur diverses questions ne sont pas suffisantes dans les circonstances actuelles. Le pays doit savoir quels sont ceux qui approuvent les corrupteurs et quels sont ceux qui les désapprouvent.

En commençant son adresse M. Morrison dit "qu'il fait connaître ses opinions sans crainte et sans arrière-pensée". C'est précisément ce qu'il ne fait pas.

Des promesses ne sont pas des principes et nous ne voyons dans cette adresse que des promesses et pas une seule affirmation de principes ou de parti.

Avec cette adresse, M. Morrison peut à son gré être ministériel ou libéral. Or, il nous dit dans des positions nettes, tranchées, et dans un pays qui gémit sous un gouvernement corrompu, comme celui que nous avons, le moins que l'on puisse attendre d'un candidat c'est qu'il le blâme énergiquement. M. Morrison ne le fait pas, doit donc être rangé dans le camp ministériel, même si ses idées sont les nôtres.

Nous avons donc présenté nos amis afin que dans une autre occasion ils ne négligent rien pour s'organiser fortement. Il est resté plus de 300 votes libéraux dans la division. Or avec deux votes de plus par paroisse, M. Lacoste était battu.

Il n'y avait nullement là de l'ingratitude, mais un conseil pour une prochaine occasion.

Nous n'écrivions pas dans le dessein d'amener la Minerve à avouer qu'elle a eu tort. Les journaux de ce calibre ne se retranchent jamais quelques soient leurs torts, nous disons seulement à nos amis: "Un malheur a eu lieu parce que nous avons été trop confiants, soyons le moins à l'avenir et nous n'aurons pas à subir le désappointement de voir un gouvernement dégradé comme le nôtre soutenu par un collège électoral où, pendant toute la lutte, on se croyait battu."

Son Altesse Royale le Prince Alfred. Cet illustre visiteur est arrivé à Montréal mardi matin, et comme sir Edmund Head lui a pris son nom d'égide, les gaucheries habituelles de ce déplorable gouverneur ont été renouvelées.

Ce qui caractérise particulièrement la conduite de sir Edmund dans tous ses rapports avec le peuple du pays, c'est le profond mépris qu'il fait de nous: c'est l'invariable grossièreté de sa conduite, c'est l'indifférence complète avec laquelle il nous traite; c'est en un mot la brutalité de l'officier plein de morgue qui se croit au-dessus de ce qui l'entoure.

Les hommes de bon ton, quelque position qu'ils occupent, savent être polis: les hommes d'esprit savent être modestes; les hommes de bon sens savent respecter les autres; les hommes de jugement savent se conduire de manière à n'offenser personne. Sir Edmund Head est l'antipode de tous ces gens là. Il n'a jamais su être poli; il n'a jamais su estimer ceux qu'il croyait ses inférieurs; et il n'a jamais su respecter les autres et conséquemment n'a jamais pu s'attirer leur respect.

Son Altesse était annoncée à Montréal pour lundi soir à six heures. Subitement un télégramme annonce qu'elle n'arrivera qu'à neuf. Cette dernière décision change encore et on annonce qu'elle sera à Montréal à huit heures, mardi matin. Son Excellence s'arrange pour arriver avant l'heure fixée, et prend la route la plus courte pour débiter le prince aux saluts de la population de Montréal. Il est aussi impossible à sir Edmund Head de faire convenablement une chose qu'il a du diable de se faire capot.

Loin de chercher à faire oublier les énormités qu'il avait commises lors de la visite du prince de Galles, il semble prendre à tâche d'accumuler les gaucheries, et de témoigner son mépris à la population.

Il lui sera une triste célébrité dans ce pays. Jamais homme dans sa position n'aurait été plus universellement méprisé et détesté que lui. On n'a jamais vu un gouverneur ne pas laisser derrière lui au moins quelques amis: sir Edmund Head n'en laissera pas un, à part M. Cartier, qui a laissé insulter ses compatriotes sans mot dire, et qui dit à qui veut l'entendre que sir Edmund Head est supérieur à lord Elgin comme homme d'esprit, de talent et de connaissances.

Ce Robert-Macairisme est tout-à-fait genre Cartier. — Nous apprenons avec dégoût que M. Ferres, l'homme de 1849—l'un des chefs des brigands qui ont brûlé le palais législatif—à reçu de M. Cartier la place lucrative d'inspecteur des prisons. Quel tact M. Cartier apporte dans le choix de ses amis! Quel discernement dans l'application de ses faveurs ministérielles! Et la Minerve de crier, sans doute, que ce n'est pas là un fait de corruption!

CORRESPONDANCES

MM. les Rédacteurs. Permettez-moi de dire par votre journal que P. P. Lachapelle, écuyer, du Sault-au-Récollet, brigadier des suffrages des électeurs du comté d'Hochelega à la prochaine élection. D'après les nouvelles que je reçois de ce comté jusqu'à ce jour, M. Lachapelle sera certainement préféré à M. Laporte et Hubert. Hier M. Ricard, avocat, de Montréal, et serviteur de M. Hubert n'a produit aucun effet au Sault-au-Récollet à Notre-Dame de Toutes-Grâces, M. Labelle, avocat de Montréal, n'a pas fait fureur, on a même été surpris qu'un jeune homme comme M. Labelle ait voulu imposer son opinion à des électeurs tout-à-fait indépendants de lui. M. Labelle a cependant dit en cette occasion que M. Laporte avait fait son temps. Au Mile-End, M. Hubert a été battu à plate couture par M. Falkner, avocat de Montréal. Du reste, espérons donc; à l'œuvre, et nous réussissons.

UN ELECTEUR. — Aujourd'hui encore nous sommes obligés de revenir à la charge contre certains maîtres de poste, et de plus nous allons poser une question aux hauts fonctionnaires de ce département de nos affaires publiques. Nous avons reçu, mardi dernier, une lettre d'un de nos abonnés de Québec, par laquelle il nous apprend que depuis la 1er mai dernier, un seul numéro de son journal lui est parvenu. Déjà, nous avions reçu deux lettres de ce monsieur dans lesquelles se plaignait de l'irrégularité du bureau de poste, mais avant de nous plaindre nous avons voulu nous assurer si la négligence n'était pas due à ceux de nos employés qui sont chargés de faire l'expédition des lettres dans notre département. Aujourd'hui nous n'avons plus de doute sur cette négligence repoussée, c'est un bureau de poste de Québec qui nous prions qu'il soit de droit d'y porter un prompt remède. Nous ne sommes pas les seuls à nous plaindre de la négligence et de l'inéptie avec lesquelles nos affaires postales sont administrées, tous nos confrères français de cette ville s'accordent à dire qu'il faut

nécessairement que des réformes soient apportées dans ce département.

Nous avons une autre remarque à faire au sujet des postes. On nous informe que la malle de St.-Valentin arête le samedi soir à bonne heure à 3 milles de ce village et qu'elle n'y arrive que le lundi suivant. Ne pourrait-on pas, avec un peu de bonne volonté, faire en sorte que cette malle fut distribuée le dimanche matin. On ne doit pas ignorer que les cultivateurs des environs viennent au village le dimanche et que si la malle y était distribuée ce jour-là, comme cela se pratique dans un grand nombre de paroisses, on leur épargnerait bien souvent des voyages inutiles. Encore une fois nous engageons ceux qui ont haute juridiction sur ces matières d'y porter leur attention.

EUROPE

BRUXELLES, 29 mai 1861. On mande de la frontière polonoise, le 29: Hier et avant-hier, à Varsovie, il y a eu des conflits entre le public et la police devant l'église des Carmélites, parce que la police prenait note des personnes qui chantaient des hymnes patriotiques. Des gendarmes arrivés à la hâte ont rétabli l'ordre. On a affiché une proclamation du représentant du prince lieutenant qui recommande le calme et la tranquillité, en menaçant dans le cas contraire des mesures rigoureuses.

SAINT-PETERSBURG, 30 mai. Le Journal de Saint-Petersbourg annonce que le général Souhozanet, ministre de la guerre, est chargé, temporairement, d'administrer la Pologne avec tous les pouvoirs dévolus au lieutenant de l'empereur.

Pendant la mission du général Souhozanet en Pologne, le général Militioun fera les fonctions de ministre de la guerre.

CONSTANTINOPLE, 30 mai. Aujourd'hui a eu lieu chez Ali-Pacha la première conférence relative à la question de Syrie.

Doize millions de piastres, destinés à l'indemnité maronite, sont partis d'ici. Cinquante-six autres millions doivent être livrés en Syrie pour le même objet.

On a vu la nouvelle qu'un nouveau massacre de musulmans accompagnant un convoi de vivres avait eu lieu par les Monténégrins.

OMER-PACHA était arrivé à Bonaseraï.

MADRID, 29 mai. La Correspondencia dit que l'on ne doit pas craindre la guerre avec le Maroc. Le gouvernement est décidé à ne pas l'entreprendre pour une question d'argent.

LONDRES, 30 mai. Lord Wodehouse dit que le gouvernement a reçu l'information que Seid-Bey est mort d'une mort naturelle, et non par le poison. La proposition de la création d'un gouvernement chrétien en Syrie est à l'examen. Aucune décision n'a encore été prise.

LONDRES, 31 mai. Pendant la discussion sur l'abolition de la taxe du papier, lord John Russell a dit: "Je dois déclarer que, ni relativement à l'Amérique, ni relativement à la France, ni pour les affaires des autres nations, je ne vois la perspective que nos relations pacifiques puissent être troublées. Je ne prédis point que la paix sera maintenue dans toutes les circonstances; mais les sentiments des autres nations envers l'Angleterre sont amicaux, et il n'existe aucune question pendante pour laquelle un conflit soit probable."

LONDRES, 31 mai. Vote sur l'amendement concernant l'abolition de la taxe du papier: pour l'amendement, 281 voix contre, 296. Majorité en faveur du gouvernement, 15.

BRUXELLES, 30 mai 1861. La Gazette de Breslau contient le télégramme suivant, daté de Varsovie, 30 mai: "Le prince lieutenant est mort aujourd'hui."

consuls de Bavière, de Wurtemberg et des deux Mecklembourg.

Le 5 0/0 piémontais est de 74 1/2 à 74, 40.

Dimanche prochain, M. San-Martino doit venir la première pierre de la station centrale du chemin de fer de M. Talbot.

Les nouvelles alarmantes publiées par des journaux réactionnaires sur la situation de Naples sont entièrement fausses. Tout est tranquille ici.

RUSSIE.—On mande de Saint-Petersbourg, le 13/25 mai, à l'Office correspondant: "Les dernières nouvelles que j'ai reçues de l'intérieur sont loin d'être satisfaisantes. Le mécontentement grandit rapidement du terrain, et dans diverses localités la résistance, jusqu'aux quasi-passives, des paysans a pris depuis peu un caractère sérieusement alarmant. On m'a signalé plus d'une contrée où des incendies et des assassinats ont été commis par des paysans qui ont soif de pressailles et de vengeance. Ce qui fait craindre surtout une explosion terrible, c'est que les paysans, qui se bornaient jusqu'à présent à refuser la corvée de l'obéissance à leurs anciens seigneurs, tout en ne quittant point leurs villages respectifs, parcourent aujourd'hui en bandes nombreuses les localités qui leur sont étrangères, en soulevant les habitants et les forçant à se joindre à eux. Echapés de cette manière à la surveillance de leurs autorités districtuelles, les paysans croient pouvoir se livrer impunément à tous les excès dans les localités où ils sont inconnus et où ils ne courent point le danger d'être dénoncés."

"A ce triste tableau, je dois ajouter que l'esprit de révolte n'aime pas seulement le bas-fond de notre population compagne, il a gagné même les classes plus éclairées. Je crois vous avoir parlé, dans une de mes lettres précédentes, de l'apparition, au milieu des paysans insurgés du gouvernement de Kazan, d'un faux empereur Alexandre II. Tombé au pouvoir des troupes régulières envoyées pour le rétablissement de l'ordre, ce personnage a été fustigé sur-le-champ, sans autre forme ni procès. Eh bien! sur la demande expresse d'un professeur de l'université de Kazan, l'aumônier de la chapelle de cette université célèbre, en présence de tous les étudiants, la messe des morts pour le repos de l'âme de l'empereur Alexandre II fut célébrée, assassiné par les troupes rebelles à Spassk. Ce fait, qui semble de prime abord absurde, et dont je puis cependant vous affirmer l'authenticité, sur la foi de mon correspondant, suffit, je pense, pour vous donner une juste idée de l'anarchie qui règne dans notre vaste empire, aussi bien parmi les gouvernés que parmi les gouvernants."

"Des scènes tumultueuses, renouvelées à diverses reprises, par des étudiants de l'université de Saint-Petersbourg et de Moscou, démontrent également l'esprit d'indépendance qui s'influe au milieu de notre jeunesse studieuse; les troubles persistant, malgré les represailles énergiques, le gouvernement avait l'intention de faire fermer les deux universités et de renvoyer les étudiants dans leurs foyers; mais, se ravissant bientôt, il a cru trouver un moyen suffisant de satisfaire aux exigences des étudiants en retirant le portefeuille de l'instruction publique à M. Koulewski."

"A côté du malaise général qui règne dans nos campagnes, je mentionnerai la stagnation absolue dans le commerce; la cessation complète du travail dans les fabriques et les mines, faute de bras. Les ouvriers anciens serfs, aujourd'hui émancipés, refusent le travail aux conditions auxquelles il s'effectue jusqu'alors. Tel est l'état de nos villes manufacturières. Dans les villes commerçantes, toutes les transactions sont paralysées et rendues impossibles par l'absence complète de la monnaie qui a disparu de la circulation."

"Autant l'accueil fait à l'empereur à son arrivée à Moscou a été enthousiaste de la part du peuple, autant on remarque la froideur qui affectait la noblesse. On a même remarqué le départ précipité de plusieurs boyards pour la campagne, bien que la saison ne soit pas encore assez avancée, afin d'échapper à la présentation officielle au palais Nicolawski à Kremlin."

FAITS DIVERS

LE PRINCE ALFRED.—Son Altesse Royale est arrivée ici, mardi matin, vers les sept heures et demie par le steamer Victoria. Comme il n'était attendu qu'à huit heures il n'a trouvé personne sur le débarcadere pour lui souhaiter la bienvenue. Accompagné de son Excellence le gouverneur-général et de sir Williams, il est allé à la résidence de ce dernier, au pied de la Montagne. Dans la journée il a visité différentes parties de la ville, et le musée géologique, où sir W. Logan a fait l'honneur de le recevoir. Il a dû partir hier matin pour visiter les chutes de Niagara et les différentes cités sur sa route. Nous avons appris qu'il séjournera de nouveau à Montréal en revenant des chutes.

LE PROFESSEUR ANDERSON.—Nous recommandons fortement à nos lecteurs qui veulent passer une soirée agréable, d'assister à une des séances musicales du professeur Anderson. Il n'y a rien de plus étonnant et de plus surprenant que les différentes parties de son programme. On est tour à tour enchanté et surpris de l'extrême habileté et de la puissance du professeur. Avec lui l'eau se change en vin, en différentes espèces y compris le champagne et même en pure déception de julep ou de séné.

Le professeur Anderson ne devant plus donner que trois représentations à Montréal nous encourageons le public à l'aller voir ce soir sans retard.

—Nous continuons de recevoir de nombreuses applications pour l'abonnement à notre feuille tel hebdomadaire que tri-hebdomadaire; mais nous croyons devoir prévenir encore une fois que toutes telles demandes, lorsqu'elles ne sont pas accompagnées du prix d'abonnement, seront indistinctement refusées.



CORBILLARDS CORBILLARDS! AUNo 5, RUE ST-GEORGE

M. ARSENE CHAPELLEAU TOUT EN REMERCIANT SES AMIS

CORBILLARDS M. F. X. CUSSON PREND LA LIBERTÉ

TAPISSERIES!!! J. B. ROLLAND ET FILS

EXCELLENTE AFFAIRE AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE

A VENDRE, UN PETIT LOT DE CENTE

A MM. LES AVOCATS. BIANCHI A VENDRE!!!

ON POURRA SE PROCURER AUX BUREAUX

Mémoire de Frais. Fiat et Comparution Comparation.

GYMNASSE ROYAL D'ALLOUWAY. C'EST ETABLISSEMENT EST OUVERT AU PUBLIC

CARTE PROFESSIONNELLE. LE DOCTEUR GUERIN AYANT UNE PRATIQUE

UN TITRE INCONTESTABLE. TROIS LOTS VACANTS SITUÉS DANS LA RUE GRANT

AVIS. LE D. A. SEGUN, DE RIGAUD, NOTIFIE

AVIS. LA PROCHAINE ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

AVIS. NOUS, LES SOUS-SIGNÉS, PRENNONS LA LIBERTÉ

VENTE DES PRODUITS. Rhum, Eau-de-vie, Vin de Port, Vin Sherry, Genièvre, Vinaigre

Whiskey, Alcohol, etc. TOURVILLE, GAUTHIER ET CIE.

M. J. LEANDRE BRault L'HONNORÉ D'INFORMER SES ASSURÉS

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ. A VISER PAR LES PRÉSENTS DONNE

LE SOUS-SIGNÉ REMERCIER L'INFANT

LES SOUS-SIGNÉS SE SONT ASSOCIÉS

SUCCESSION PIERRE DOUTRE. En liquidation au

OTIS WARREN, FABRICANT DE BALANCES. No. 10, rue St-Gabriel

LE SIECLE, (De Paris), Journal quotidien, Politique et Littéraire.

OTIS WARREN, FABRICANT DE BALANCES. No. 10, rue St-Gabriel

LA FÊTE ST.-JEAN-BAPTISTE. LES SOUS-SIGNÉS FOURNIRONT AUX SOCIÉTÉS

MEDECINE. Pilules d'Ayer. Les remèdes suivants sont offerts au public

GRAINES, ETC. GRAINES DE NAVETS. VENANT D'ÊTRE REÇU, UN APPROVISIONNEMENT

1861, GRAINES FRAICHES 1861. LYMAN, CLARE ET CIE. VIENNENT DE RECEVOIR

GRAINES FRAICHES 1861. 5,000 livres d'Orignons rouges Américains

GRAINES FRAICHES 1861. 1,000 do de globe blanc

GRAINES FRAICHES 1861. 1,000 do de globe blanc

GRAINES FRAICHES 1861. 1,000 do de globe blanc

GRAINES FRAICHES 1861. 1,000 do de globe blanc

GRAINES FRAICHES 1861. 1,000 do de globe blanc

GRAINES FRAICHES 1861. 1,000 do de globe blanc

GRAINES FRAICHES 1861. 1,000 do de globe blanc

GRAINES FRAICHES 1861. 1,000 do de globe blanc

GRAINES FRAICHES 1861. 1,000 do de globe blanc

GRAINES FRAICHES 1861. 1,000 do de globe blanc

ADRESSES. LE DR. TRESTLER, DENTISTE, ENQUÊRE DES RUES ST-LAMBERT ET PETITE

MEDERIC LANOTOT, AVOCAT, 126, RUE NOTRE-DAME, 126.

BOUTE, DAoust et DOUTRE, AVOCATS, BEAUFARNAIS.

DR. JOURDAIN, DENTISTE, 125, Rue Craig, coin de la Rue Cote

DESJARDINS et GIBORD, AVOCATS, No. 13, Rue St-Vincent, No. 13.

E. O. BOUDREAU, AGENT GENERAL, No. 24, RUE ST-VINCENT, MONTREAL.

MOUSSEAU et LABELLE, AVOCATS, PETITE RUE ST-JACQUES, No. 28.

DENIS et DESNOYERS, AVOCATS, Bâtisse Graffiti, rue St-Vincent, MONTREAL.

Leçons de Dessin ET DE PEINTURES A L'HUILE OU AU PASTEL.

Hypophosphites de chaux et de soude DE WENCHESTER

GUERIR LA CONSOMPTION, Préparés d'après la formule du Dr. OUDRICH

COLLE LIQUIDE D'UPTON. Cet Article est très utile dans une famille.

Sulfate de Quinine d'Howard et Fils. Préparation remplaçant économiquement la Quinine.

CHEMISES! CHEMISES!! CHEMISES!!! CHEMISES FAITES A LA MAIN.

ASSURANCES. ASSURANCE DE LA MARINE A L'INTERIEUR. COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVINCIALE DU CANADA

ASSURANCE DE LA MARINE A L'INTERIEUR. COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVINCIALE DU CANADA

ASSURANCE DE LA MARINE A L'INTERIEUR. COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVINCIALE DU CANADA

ASSURANCE DE LA MARINE A L'INTERIEUR. COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVINCIALE DU CANADA

ASSURANCE DE LA MARINE A L'INTERIEUR. COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVINCIALE DU CANADA

ASSURANCE DE LA MARINE A L'INTERIEUR. COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVINCIALE DU CANADA

ASSURANCE DE LA MARINE A L'INTERIEUR. COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVINCIALE DU CANADA

ASSURANCE DE LA MARINE A L'INTERIEUR. COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVINCIALE DU CANADA

ASSURANCE DE LA MARINE A L'INTERIEUR. COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVINCIALE DU CANADA

ASSURANCE DE LA MARINE A L'INTERIEUR. COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVINCIALE DU CANADA

ASSURANCE DE LA MARINE A L'INTERIEUR. COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVINCIALE DU CANADA

ASSURANCE DE LA MARINE A L'INTERIEUR. COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVINCIALE DU CANADA

ASSURANCE DE LA MARINE A L'INTERIEUR. COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVINCIALE DU CANADA

ASSURANCE DE LA MARINE A L'INTERIEUR. COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVINCIALE DU CANADA

CHEMIN DE FER. CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC. Changement des Heures de Départ.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC. PARTIR DE LUNDI, LE 13 MAI, les Trains quitteront la Station de la Pointe St-Charles

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC. CONVOIS DE L'EST: Le Convoi d'accommodation (mêlé)

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC. CONVOIS DE L'OUEST: Le Convoi d'accommodation (mêlé)

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC. CONVOIS DE L'OUEST: Le Convoi d'accommodation (mêlé)

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC. CONVOIS DE L'OUEST: Le Convoi d'accommodation (mêlé)

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC. CONVOIS DE L'OUEST: Le Convoi d'accommodation (mêlé)

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC. CONVOIS DE L'OUEST: Le Convoi d'accommodation (mêlé)

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC. CONVOIS DE L'OUEST: Le Convoi d'accommodation (mêlé)

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC. CONVOIS DE L'OUEST: Le Convoi d'accommodation (mêlé)

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC. CONVOIS DE L'OUEST: Le Convoi d'accommodation (mêlé)

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC. CONVOIS DE L'OUEST: Le Convoi d'accommodation (mêlé)

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC. CONVOIS DE L'OUEST: Le Convoi d'accommodation (mêlé)

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC. CONVOIS DE L'OUEST: Le Convoi d'accommodation (mêlé)

HOTEL DU CANADA. LE SOUS-SIGNÉ INFORME SES AMIS ET LE PUBLIC EN GENERAL QU'IL A FAIT FAIRE

HOTEL DU CANADA. LE SOUS-SIGNÉ INFORME SES AMIS ET LE PUBLIC EN GENERAL QU'IL A FAIT FAIRE

HOTEL DU CANADA. LE SOUS-SIGNÉ INFORME SES AMIS ET LE PUBLIC EN GENERAL QU'IL A FAIT FAIRE

HOTEL DU CANADA. LE SOUS-SIGNÉ INFORME SES AMIS ET LE PUBLIC EN GENERAL QU'IL A FAIT FAIRE

HOTEL DU CANADA. LE SOUS-SIGNÉ INFORME SES AMIS ET LE PUBLIC EN GENERAL QU'IL A FAIT FAIRE

HOTEL DU CANADA. LE SOUS-SIGNÉ INFORME SES AMIS ET LE PUBLIC EN GENERAL QU'IL A FAIT FAIRE

HOTEL DU CANADA. LE SOUS-SIGNÉ INFORME SES AMIS ET LE PUBLIC EN GENERAL QU'IL A FAIT FAIRE

HOTEL DU CANADA. LE SOUS-SIGNÉ INFORME SES AMIS ET LE PUBLIC EN GENERAL QU'IL A FAIT FAIRE

HOTEL DU CANADA. LE SOUS-SIGNÉ INFORME SES AMIS ET LE PUBLIC EN GENERAL QU'IL A FAIT FAIRE

HOTEL DU CANADA. LE SOUS-SIGNÉ INFORME SES AMIS ET LE PUBLIC EN GENERAL QU'IL A FAIT FAIRE

HOTEL DU CANADA. LE SOUS-SIGNÉ INFORME SES AMIS ET LE PUBLIC EN GENERAL QU'IL A FAIT FAIRE

HOTEL DU CANADA. LE SOUS-SIGNÉ INFORME SES AMIS ET LE PUBLIC EN GENERAL QU'IL A FAIT FAIRE

HOTEL DU CANADA. LE SOUS-SIGNÉ INFORME SES AMIS ET LE PUBLIC EN GENERAL QU'IL A FAIT FAIRE

HOTEL DU CANADA. LE SOUS-SIGNÉ INFORME SES AMIS ET LE PUBLIC EN GENERAL QU'IL A FAIT FAIRE